

COMITÉ SYNDICAL
04 février 2020 à 20h00 – 50500 LES VEYS
commune de CARENTAN LES MARAIS

Relevé de décisions

Extrait de délibération

CS 2020/03 Fonction publique - Personnel titulaire et stagiaire de la Fonction Publique Territoriale - Gestion des carrières : Création d'un poste non permanent

Affiché le **05 MARS 2020**

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 4 février 2020 à 20 h 00 à Les Vays sur convocation de ses membres en date du 16 janvier 2020.

ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Pascal MARIE (*pouvoirs de Hubert LEFEVRE et Robert RETOUT*), Florence MAZIER (*pouvoir de Hubert DEJEAN DE LA BATIE*)

Pour les conseillers départementaux

Françoise LEROSSIGNOL (*pouvoir de Nicole GODARD*), Jean MORIN (*pouvoir de Marc LEFEVRE*), Patrick THOMINES (*pouvoir de Maryse LE GOFF*),

Pour les Communautés de Communes

Michel FAUVEL (*pouvoir de Jacky MAILLARD*), René HARDY (*pouvoir de Michel COUILLARD*), Anne HEBERT-PIQUART (*pouvoir de Laurent PIEN*)

Pour les communes

Stéphane BARRAULT (La Meauffe), Jean-Marc JOLY (Hémevez – *pouvoir de Didier CORNIERE*), Mickaël LALANDE (Montmartin en Graignes), Jocelyne LEVAVASSEUR (Fresville – *pouvoir de Hubert MOUCHEL*), Marinette MIGAULT (Rauville la Place), Yann MOUCHEL (Varenguebec), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle), Gérard TAPIN (Marchésieux – *pouvoir de Laure LEDANOIS*), Didier REMON (Beuzeville la Bastille), Alexandra UHLMANN (Le Mesnil Véneron), Jean-Michel GREEN (Vouilly – *pouvoir de Michel MAUDUIT*) Erick JEANNE (Trévières), Michel MARIETTE ((Rubericy)

avec voix consultative

Pour les membres associés

Thierry RENAUD (SCOT Centre Manche), Marc LECOUSTEY (Chambre d'Agriculture de la Manche), Valérie BALAGUER (Conseil départemental de la Manche).

ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Caroline AMIEL, Jean-Manuel COUSIN, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Hubert LEFEVRE, Robert RETOUT, Nathalie THIERRY.

Pour les conseils départementaux

Christèle CASTELEIN, Jacques COQUELIN, Gabriel DAUBE, Nicole GODARD Marc LEFEVRE, Maryse LE GOFF. Patricia GADY-DUQUESNE,

Pour les Communautés de Communes

Pierre AUBRIL, Michel COUILLARD, Michel DAVY DE VIRVILLE, Jacky MAILLARD, Laurent PIEN

Accusé de réception en préfecture 050-255002552-20200306- DELIB_CS2020_03-DE Date de télétransmission : 06/03/2020 Date de réception préfecture : 06/03/2020
--

Pour les communes

André **CARPENTIER** (Millières), Didier **CORNIERE** (Sainte-Mère-Eglise), Daniel **ENault** (Doville), Jean-Claude **HAIZE** (Carentan les Marais), Laurent **HUET** (Vaudrimesnil), Laure **LEDANOIS** (Pirou), Henri **LEMOIGNE** (Créances), Géraldine **MAUDUIT** (Rémilly les Marais), Hubert **MOUCHEL** (Lestre), Michel **MAUDUIT** (Isigny sur Mer)

Pour les membres associés

CAUE du Calvados, Jean-Yves **HEURTIN** (Président Chambre d'Agriculture du Calvados), Sylvain **LEREDDE**, Syndicat Mixte de la Vire

Étaient également présents (*Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin*) :

Audrey **GAUDRON**, Guillaume **HÉDOUIN**, Joëlle **RIMBERT**, Fabienne **COLLINEAU**, Jean-Baptiste **WETTON**, Marie **DEVILLE**, Denis **LETAN**, François **STREIFF**, Vanessa **LEPASQUIER**

soit un quorum de 33 membres présents sur 58
Nombre de votants 20 présents + 13 pouvoirs soit 33 votants.

CS 2020/03 Fonction publique - Personnel titulaire et stagiaire de la Fonction Publique Territoriale - Gestion des carrières : Création d'un poste non permanent

Délibération : le Comité syndical décide à l'unanimité de créer un poste non permanent à compter du 1er mars 2020 qui sera occupé par un agent contractuel recruté par voie d'un contrat à durée déterminée pour une durée de 12 mois au motif d'un accroissement temporaire d'activité (article 3-1° de la loi 84-53) en référence au grade de technicien, catégorie B, échelon 3 à temps complet (35h/35h) et régime indemnitaire y afférent, pour assurer la mission d'assistance technique auprès des syndicats de marais au sein du Pôle Biodiversité et Eau.

Pour extrait certifié conforme,
Transmis en Préfecture le 05 MARS 2020

Le Président du Parc,

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN
3 Village Ponts d'Ouve
Saint-Côme-du-Mont
80500 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél. 02 33 71 04 11 re-cotentin-bessin.fr
Jean MORIN

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20200306-
DELIB_CS2020_03-DE
Date de télétransmission : 06/03/2020
Date de réception préfecture : 06/03/2020